

## Activités et encadrement

Responsable : Martine TIXIER  
Animatrices : Audrey CORNIL,  
Mélanie TULON

1 animateur pour 12 enfants,  
pour les 6 à 12 ans  
1 animateur pour 8 enfants,  
pour les 3 à 6 ans

Jeux traditionnels, activités ma-  
nuelles, culturelles, sportives autour  
de plusieurs thèmes.



**Fiche d'inscription à retirer  
à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse,  
en Mairie, ou sur le site [limagne-bords-allier.org](http://limagne-bords-allier.org)**

### **Accueil de Loisirs organisé par :**

Service vacances loisirs FAL 63 - 31, rue Pélessier - 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2  
Tél. 04 73 14 79 20 - Fax 04 73 90 96 28

en collaboration avec la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier :  
Limons - Luzillat - Maringues - St-André-le-Coq - St-Denis Combarnazat



## Accueil de Loisirs de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier

**Mercredis 2015-2016  
en période scolaires**

*L'accueil de vos enfants se fera tous les mercredis  
à la Maison de l'Enfance  
et de la Jeunesse.*



### **Horaires**

Ouvert à la demi-journée  
Après midi avec repas de 11h30 à 18h00  
Après midi de 13h30 à 18h00  
Départ échelonné de 17h30 à 18h00



*L'heure des*

## Inscriptions

Elles se feront, comme pour l'accueil de loisirs des vacances scolaires, au plus tard 15 jours avant l'ouverture, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse ou auprès de votre Mairie.

### Coordonnées :

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse  
8bis, route de Vichy - Maringues  
04 73 88 88 73

Communauté de Communes :  
04 73 68 71 80

Responsable du Centre : 04 73 88 88 74 ou 06 29 23 72 42

Mail : [accueil-de-loisirs@limagnebordsallier.org](mailto:accueil-de-loisirs@limagnebordsallier.org)



### Mairies de :

Limons : 04 73 94 71 54

Luzillat : 04 73 68 60 60

Maringues : 04 73 68 70 42

St-André-le-Coq : 04 70 58 90 26

St-Denis Combarnazat : 04 70 41 51 58

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée.

**Pour des raisons d'organisation (transports, réservations, repas, encadrement...), il est obligatoire de respecter la date d'inscription qui est fixée au lundi précédent l'accueil de loisirs du mercredi.**

## Tarifs 2015-2016

Tarifs 2015-2016 Participation des familles		Enfants de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier	
		Après midi avec repas	Après midi
Quotient familial	Jusqu'à 550 €	6.20 €	4.20 €
	551 à 750 €	7.70 €	5.70 €
	751 à 950 €	9.20 €	7.20 €
	951 à 1200 €	10.70 €	8.70 €
	plus de 1200 €	11.70 €	9.70 €

Selon les tranches du quotient familial, identiques à celles de la CAF. (Voir tableau ci-dessus).

Les frais de séjour sont à régler, en totalité, à l'inscription. Les chèques vacances sont acceptés.

La Communauté de Communes prend à sa charge les locaux, et les salaires du personnel communautaire.

D'autres aides peuvent-être déduites (MSA, Comité d'entreprise, Service sociaux, JPA...)

## Transport

La Communauté de Communes assure le transport de vos enfants pour la formule avec repas, ils seront acheminés à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse pour y prendre le repas et pratiquer les activités de l'après midi.

Pour la formule "après midi, sans le repas et sans ramassage" l'enfant sera confié à l'accueil de loisirs entre 13h15 et 13h30.

Le départ des enfants entre 17h30 et 18h00 est à la charge de la famille.

Ecole de Limons : 11h50

Ecole de Luzillat : 12h00

Ecole de Maringues

"Anatole France" : 11h30

Ecole de St-André-le-Coq : 12h00

